

Chers parents,

Nous vous informons que les enfants de la section maternelle seront en journée pédagogique le vendredi 2 octobre 2026.

Outre l'accueil habituel du matin et du soir, une garderie avec participation financière de 2 € (par jour et par enfant) sera organisée de 8h15 à 15h40 pour les enfants dont les parents travaillent et n'ont pas d'autre alternative de garde.

Les parents qui désirent y inscrire leur(s) enfant(s) sont priés de bien vouloir prévenir le secrétariat, par mail (secretariat@providence-jodoigne.be) ou par téléphone (010/81.11.39) pour le mercredi 30 septembre au plus tard.

L'inscription en garderie est obligatoire. Aucun enfant n'y sera admis s'il n'y a pas été inscrit préalablement. Il n'y aura pas de dîner chaud ce jour-là. Lors de la commande pour le mois d'octobre, la date précitée sera bloquée pour toute commande.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Benoit Laminne

Directeur